

maire entre deux établissements de même importance, le moulin à vapeur de Perrache, et le nouveau moulin également à vapeur créé, depuis peu, vers la Gare de Vaise. Ils sont l'un et l'autre près de la Saône, par laquelle ils reçoivent leurs approvisionnements de blé ; la seule différence qu'il y ait entre eux, c'est que le premier est séparé de la rivière par la largeur du quai, c'est-à-dire à peu près 15 mètres, et que celui de Vaise est sur la Saône elle-même, au moyen d'une coupure faite à la Gare, qui fait entrer l'eau de la rivière, et par conséquent les bateaux au centre de l'établissement. Qui pourrait croire au résultat de cette différence, si nous ne le présentions reposant sur des faits et des chiffres incontestables ?

Les deux moulins, travaillant avec une force motrice de 30 chevaux-vapeur, reçoivent moyennement par année 300,000 doubles boisseaux de blé, dont le poids total est de 54,000 quintaux métriques. Celui de Vaise n'a pas à compter un centime pour le déchargement des sacs, qui sont enlevés mécaniquement des bateaux introduits dans son intérieur ; et celui de Perrache paye pour le transport des mêmes objets par des hommes, qui n'ont qu'à traverser le quai, 24 c^{es} le quintal métrique, ce qui fait la somme annuelle de 12,960 fr., (seulement pour le déchargement du grain).

Examinons quelle serait la position relative d'un troisième établissement en concurrence avec ceux dont nous venons de parler, et qui serait placé, suivant le projet de M. Barillon, à la côte Saint-Sébastien, ou à celle des Carmélites, avec une chute d'eau de la force de 30 chevaux. Il aurait à payer, de plus que celui de Vaise, qui a été créé, on doit le reconnaître, dans les meilleures conditions possibles

- | | |
|--|----------|
| 1 ^o Le transport des grains, du bateau aux charrettes stationnées sur le quai — 24 centimes par quintal sur 54,000 quintaux | 12,960 » |
| 2 ^o Le charrois depuis le quai jusqu'au sommet ou au milieu d'une côte (c'est le même prix dans les deux cas — 45 c ^{es} par quintal | 24,300 » |